Fiche Les Trois Forêts n° 3

Se promener ou randonner pour une sortie d'un dimanche ou d'un jour de fête, à la découverte de la Forêt de l'Isle Adam

Réf. Carte IGN n° 2313 1/25000
Total des pistes de l'ordre de : 70 à 80 Km

Présentation de la Forêt de l'Isle Adam

La forêt de L'Isle-Adam, 1548 hectares, est une ancienne forêt Royale, devenue Domaniale. Elle est le reste d'un ancien massif forestier. Vallonnée et sableuse, elle culmine à 195 mètres au lieu dit « Poteau de la Tour »Massif de haute futaie et de régénération, elle est principalement composée de chênes, de châtaigniers, frênes, charmes, hêtres, et tilleuls. Elle constitue, avec les massifs de Montmorency et de Carnelle, l'un des trois principaux massifs forestiers domaniaux du Val-d'Oise.

Elle offre, un extraordinaire champ de randonnées équestres puisque au moins 80 kilomètres de chemins équestres balisés la sillonnent en tous sens.

Elle est ceinturée par neuf établissements équestres, (dont certains sont particulièrement brillants en Dressage et Sauts d'Obstacles.)
Or, de là, sur contact téléphonique préalable pour y garer vans et véhicules, il sera possible d'organiser et conduire une randonnée de la journée, ou bien, par les villages de ceinture, s'évader et rejoindre les grands chemins.

Liaisons Inter Forêt :

Forêt de l'Isle Adam ⇨ Forêt de Carnelle

- Maffliers – Poirier Rouget – Fontaine au Roi- Saint Martin du Tertre
- Maffliers – Maison Neuve (passage RN1 dangereux) – La Maison Neuve - Belloy en France – Saint Martin du Tertre – Entrée en forêt.
- Route de Stors Trois Arpents – La Cave – La Pierre Turquaise – Entré en Forêt
- Presles : Centre Equestre des Cavaliers de Presles – Le Beau Point – Asnières sur Oise

Forêt de L'Isle Adam ⇨ Forêt de Montmorency

- Sortie par les Hauts Buis – Diverticule GR1 – Cimetière de Chauvry- Entrée en forêt
- Sortie par Les Hauts Buis – Croix des Rivalaises - Centre Equestre Le Val Kalypso à Béthement la Forêt- Entrée en forêt
- Par la Ferme du Fayel à Baillet en France – entrée en forêt par Route du saut du Loup de Chauvry.
- Par plein Sud à Montsoult.
- Sortie par les Hauts Buis – Croix des Rivalaises – Villiers Adam – Croix Corbeil – Haras Saint Jacques – Entrée en forêt par le GR de Pays Ceinture Verte

Autres Evasions:

Mériel prendre l'Axe Central vers Butry sur Oise et le plateau du Parc Naturel du Vexin
Mériel rejoindre Butry sur Oise, Auvers et en direction du nord rejoindre la forêt de Ronquerolles et les bois et bosquets de Picardie

En forêt ONF de l'Isle Adam circulation autorisée uniquement sur les circuits balisés (indiqué par un fer à cheval, carte jointe) et indiqués en pointillés violets sur les cartes ONF.
En forêt ONF de Montmorency : Tout chemin qui n'est pas expressément interdit, est autorisé
La circulation est interdite aux attelages.

Curiosités Touristiques

Le Château des Forgets :

Le Château se situe dans un domaine de 33 hectares. Il a été construit en 1893 pour Geoges Manchez, rédacteur au journal Le Temps.

La Pierre-Plate :

Ce beau monument mégalithique a été fouillé à partir de 1926 et restauré en 1971. Il mesure plus de 12 m de long et plus de 2 m de large et se compose de trois tables de couverture et d'une chambre précédée d'un vestibule accessible par une dalle perforée. L'ensemble est daté de 2000 ans avant notre ère. Les restes de plus de 100 individus en furent exhumés. Les os ont été confiés au musée de la préhistoire en Ile-de-France à Nemours.

L'Allée Sépulcrale de Blanc-Val :

Cette allée couverte est similaire, mais en deux fois plus petit, à la Pierre Turquaise, en forêt de Carnelle voisine.

Le Carrefour du Poteau de la Tour :

Non loin du point culminant de la forêt (195 m), il rappelle l'existence d'une tour de 3 étages, dite tour de Nerville, bâtie pour les princes de Conti afin que leurs invités puissent suivre les chasses.

La Table de Cassan :

Située dans une clairière du bois de Cassan d'où partent 16 routes, l'étoile de Conti. A l'issue de la chasse, on exposait le gibier tué sur cette table. Elle fut aussi utilisée comme escabeau par les cavaliers pour se mettre en selle ou descendre de leur monture. Sa présence est attestée dès 1766. Elle est déplacée provisoirement en 1944 pour la protéger des bombardements alliés.

Le Château des Bonshommes :

Le château des Bonshommes de l'ordre des Grandmontains ou Bonshommes, construit à l'emplacement d'un prieuré du XIIe siècle, fut rapidement abandonné. Balzac le cite dans son œuvre en évoquant « un lieu funeste abandonné par les hommes ». Il n'en reste aujourd'hui aucun vestige. Construit en 1169 par des religieux de la confrérie de Grandmont, il devient bien national le 4 février 1790. Les moines sont chassés et le domaine est vendu le 24 octobre 1791. Le 7 décembre 1816, il est acquis par le général d'Empire de Miollis, ancien gouverneur général de Rome.

Les Coutumes de Montsoult :

Cette enclave forestière privée au cœur du massif domanial est actuellement à l'état de friche. Les coutumes étaient des lieux mis à disposition des éleveurs et agricultures locaux pour mettre en pâture leur chèvres, cochons ou autre animaux en toute liberté et gratuitement.

Le Saut-du-loup :

À proximité des Coutumes, la route tournante du Saut-du-Loup longe les vestiges du "saut-du-loup", ensemble formé d'une butte de terre soutenue par un mur et d'un fossé, qui avait pour but, avec le long mur de 25 km, d'isoler le massif et d'isoler son gibier qui ne pouvait s'en échapper et empêchait le loup d'y pénétrer.

La Croix Saint-Antoine :

Croix romane pattée, symbole du Vexin Français, elle est située au croisement du Chemin des Folles Entreprises et de des Louveteaux, à l'entrée de la forêt.

Villages ceinturant la Forêt

MAFFLIERS

Cet ancien village aristocratique possède de beaux domaines de chasses et de ravissants manoirs.
Le nom provient soit du germanique lar, lande, et de mas, mont; ou peut-être de maf, mont, et de flare, feuilles ou fleurs.
Le lieu est mentionné dans une charte de 832 comme propriété de l'abbaye de Saint-Denis. Bouchard V de Montmorency y fonde en 1163 le prieuré Grandmontain de Merret-les-Maffliers qui connut la décadence et fut supprimé en 1772, puis, vendu et transformé. En 1602, la terre devient la propriété de Jean Forget, président du parlement de Paris, et la seigneurie est érigée en baronnie.
Depuis les années 1960, le village devient progressivement urbain, mais conserve des exploitations agricoles. Le village fut illustré par le peintre Madeleine Luka qui y naquit.

L'Eglise Notre-Dame-des-Champs :

Bâtie au XVe siècle et rebâtie en 1554. Le Chœur actuel de style de la seconde renaissance est attribué à Philibert Delorme.

Château de Maffliers

Cette demeure est construite à l'emplacement d'un castel féodal qui comportait cinq corps de bâtiments, des douves et un pont-levis. Seule la partie sud de l'ancien château construit par Claude de La Fayette en 1550 est conservée le château passe aux mains de la famille de Talleyrand-Périgord à partir de 1813.

Tombeau de Jean Forget, Baron de Maffliers (1611) dans l'Eglise Notre Dame des Champs :

Dans la chapelle de droite on peut voir la statue de Notre Dame des Champs et une statue de marbre de Jean Forget créé par le baron de Maffliers en 1602.

Statue de Notre Dame des Champs en Bois du XIVe siècle dans l'Eglise :

Le site des Couturelles était connu pour avoir une chapelle abritant une statue de la Vierge à l'Enfant du début du 14ème siècle qui était l'objet d'un pèlerinage : Notre Dame des Champs. La Chapelle et le cimetière qui l'entourait ayant été démolis à la Révolution, la statue fut transférée à l'église paroissiale qui prit le nom de Notre Dame des Champs.

PRESLES :

La commune possède sur son territoire plusieurs sépultures néolithiques, témoignages d'une occupation fort ancienne. La première mention écrite du village date de 862.
Au Moyen Âge, la seigneurie située sur la route des Flandres appartient à la famille de Presles. Le fief passa ensuite en 1580 à la famille Baillet, conseillers au Parlement, puis en 1707 appartient à la famille de Turmenyes, enfin, par alliance, Presles est devenu possession du prince de Conti.

L'Eglise Saint – Germain - l'Auxerrois :

Datée du XIIe siècle, l'église Saint – Germain - l'Auxerrois de Presles a été modifiée au cours des XV et XVIe siècles. Le clocher date de cette époque. Le double collatéral voûté d'arêtes s'appuie sur une colonne centrale de style roman et est flanqué d'un chœur de style gothique. L'édifice abrite des stalles du XVIIe siècle ornées de Miséricordes de style Renaissance, mettant en scènes des sujets satiriques et des métiers.

La Ferme Fortifiée de Valpendant :

La ferme fortifiée du Val Pendant domine la vallée. D'après la tradition, cette construction remonterait aux Templiers qui, sur l'autre versant du vallon, avaient édifié une Commanderie dont il reste des vestiges à l'orée de la forêt de Carnelle.

Le Château de Bellevue :

Edifié au XIXe siècle par un tailleur de Paris. Ce château de briques et pierres remplace un pavillon de chasse du prince de Condé.

MERIEL :

Le site de la commune est occupé depuis la période celtique, comme en témoignent des découvertes archéologiques du XXe siècle.
Le hameau, seigneurie au XVe siècle des Orgemont et des Villiers de L'Isle-Adam est rattaché à Villiers-Adam jusqu'en 1713. Il reste sous l'influence des châtelains de Stors jusqu'au XXe siècle.

L'Abbaye Notre-Dame du Val :

Elle est la plus ancienne fondation cistercienne de la région Ile de France. Elle est antérieure de plus d'un siècle aux abbayes bien connues de Royaumont et de Maubuisson. Ce qui subsiste des bâtiments de l'enclos monastique a été classé Monument historique en 1945 et 1947. Quant au domaine, il est classé à l'Inventaire des sites à protéger depuis 1950.

Le Marais de Stors :

Ce site se trouve dans une petite vallée occupée par le ru du Vieux Moûtiers dans le vallon. Ces milieux sont considérés comme très sensibles en Ile de France. Classé en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique de type 1 pour la richesse de sa faune et de sa flore, le site représente un intérêt remarquable à l'échelle de l'Ile de France. Le Marais de Stors a été classé avec le site de la vallée de Chauvry.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Possibilité **sur réservation préalable** de rejoindre en vans et véhicules les clubs suivants et partir ensuite en randonnée à cheval puis y revenir :

Maffliers	**Centre Equestre les Poneys d'Or**	**Tél** : 01.34.73.04.77 billiard.christophe@wanadoo.fr
Mériel	**Centre Equestre de Mériel** (Gîte cavaliers et chevaux),	**Tél** : 01.30.36.47.52 equitation.meriel@laposte.net
Presles	**Cavaliers et Attelages de Presles**	**Tél** : 01.39.37.04.25 jean-pierre.penoni @wanadoo.fr
Presles	**Haras de Presles**	**Tél** : 01.34.69.85.46 Juliette.thory@orange.fr
L'Isle Adam	**Cavaliers de la Croix Saint Antoine**	**Tél** : 01.34.08.08.80 micheledysg@free.fr
L'Isle Adam	**Orée de la Forêt**	**Tél** : 01.34.69.24.09 carolinefruchet@yahoo.fr
L'Isle Adam	**Les Grandes Ecuries**	**Tél** : 01.34.69.42.13 sylvie.seailles@wanadoo.fr

Halte Déjeuner

Au Restaurant :

L'Affiche	**Tél** : 01 34 69 01 92	13 Bis quai d'Oise 95290 L'ISLE ADAM
Au Parc fleuri	**Tél** : 01 34 08 01 10	4 place Patis 95290 L'ISLE ADAM
Auberge des Vanneaux	**Tél** : 01 30 34 26 87	28 rue Isle Adam 95590 PRESLE
Auberge La Bécassine	**Tél** : 01 34 69 80 26	23 route Nationale 1 95560 MAFFLIERS
Jardins de Maffliers (les)	**Tél** : 01 34 73 95 75	13 Bis route Nationale 1 95560 MAFFLIERS
La Gazelle d'Or	**Tél** : 01 30 36 42 90	3 rue Abbaye du Val 95630 MERIEL

Pause Déjeuner

Coordonnées utiles :

Maréchaux Ferrants :

Romain MARCATTE	**Tél** : 06.11.18.29.88,	PRESLES
Pierre MARTINUZZI	**Tél** : 06.72.93.03.32,	BAILLET en France
Patrick DUWER	**Tél** : 06.07.01.68.51	LUZARCHES

Vétérinaire :

Antoine DESCHAMPS	**Tél** : 06.80.40.23.44,	LAMORLAYE

Jean-Marie DEZOBRY	**Tél** : 03.44.21.48.35,	LAMORLAYE
Gendarmerie Nationale	**Tél** : 01.34.69.42.22,	L'ISLE ADAM
Pompiers	**Tél : 18**	

Facilité d'accès :

La Croix Verte sur la RN 1, prendre la D 301.
Prendre la direction de l'Isle Adam, puis Forêt Domaniale de l'Isle Adam.

En forêt ONF circulation autorisée uniquement sur les circuits balisés (indiqué par un fer à cheval, carte jointe) et indiqués en pointillés violets sur les cartes ONF.
En forêt ONF de Montmorency : Tout chemin qui n'est pas expressément interdit, est autorisé.
La circulation est interdite aux attelages.

Tous renseignements complémentaires et précision sur demande au Comité Départemental d'Equitation du Val d'Oise. Notamment pour monter une randonnée et trouver un lieu de pique nique autre qu'un centre équestre.

Contact :

Comité Départemental d'Equitation du Val d'Oise
Maison des Comités Sportifs Jean Bouvelle - 106 rue des Bussys 95600 EAUBONNE
Tel : 01.39.59.74.02 Mail : CDEVO95@aol.com site internet www.equitation95.com

Version 19/09/2012 14:37

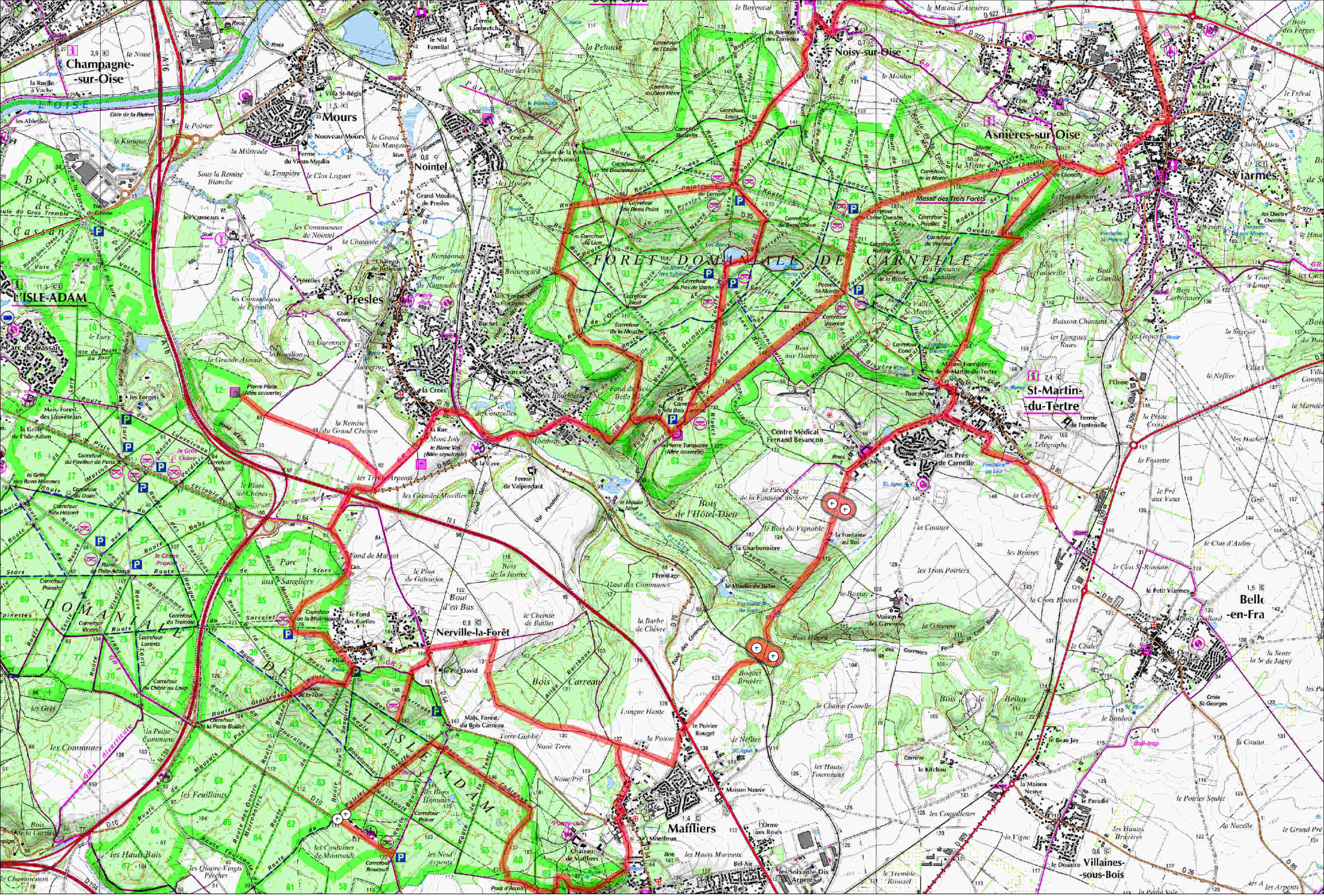

CartoExplorer 3 - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF

1 km

© FFRP pour les itinéraires et sentiers de randonnées GR®, GRP®, PR®

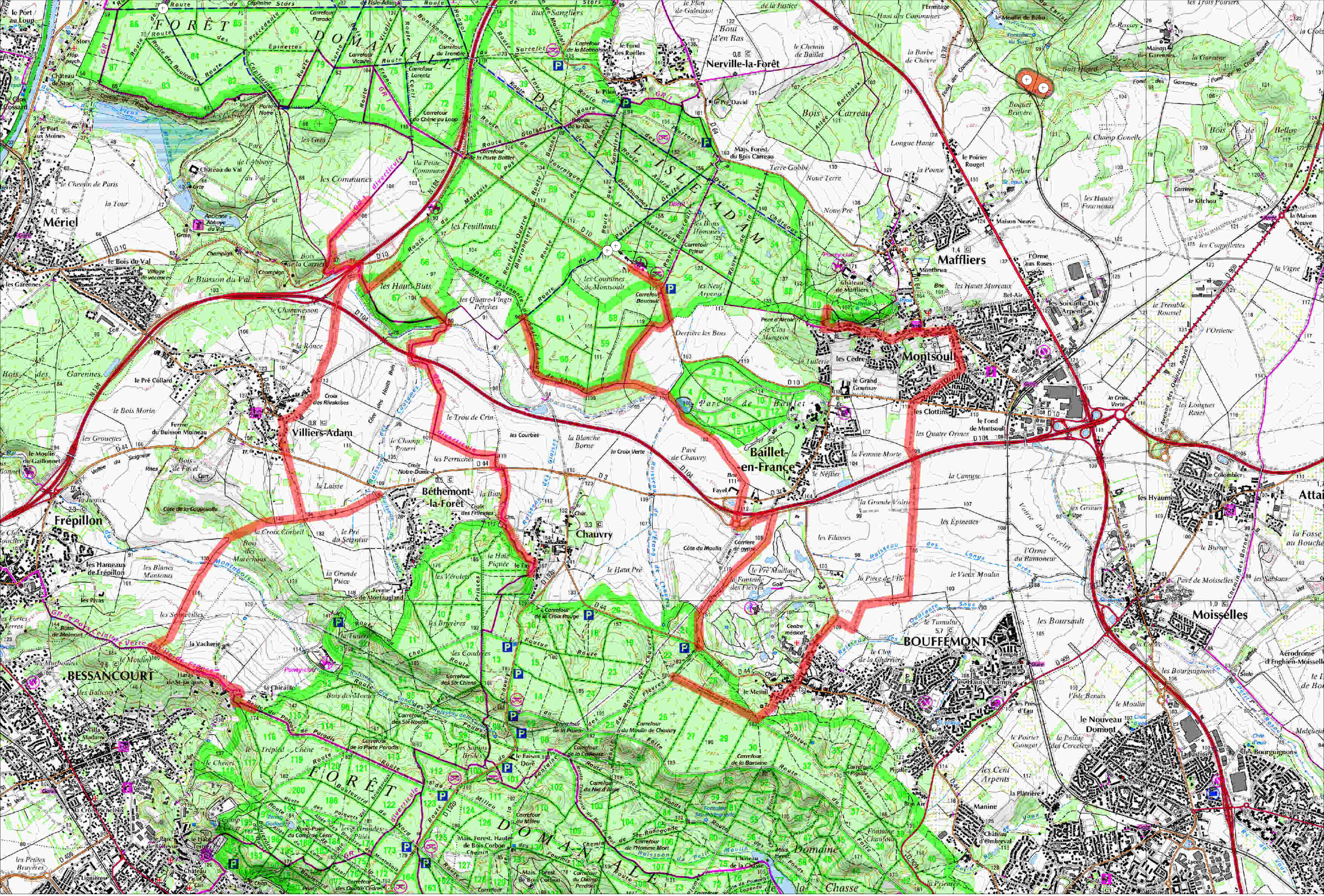

CartoExploreur 3 - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF

1 km

© FFRP pour les itinéraires et sentiers de randonnées GR®, GRP®, PR®

FORÊT DOMANIALE DE L'ISLE-ADAM
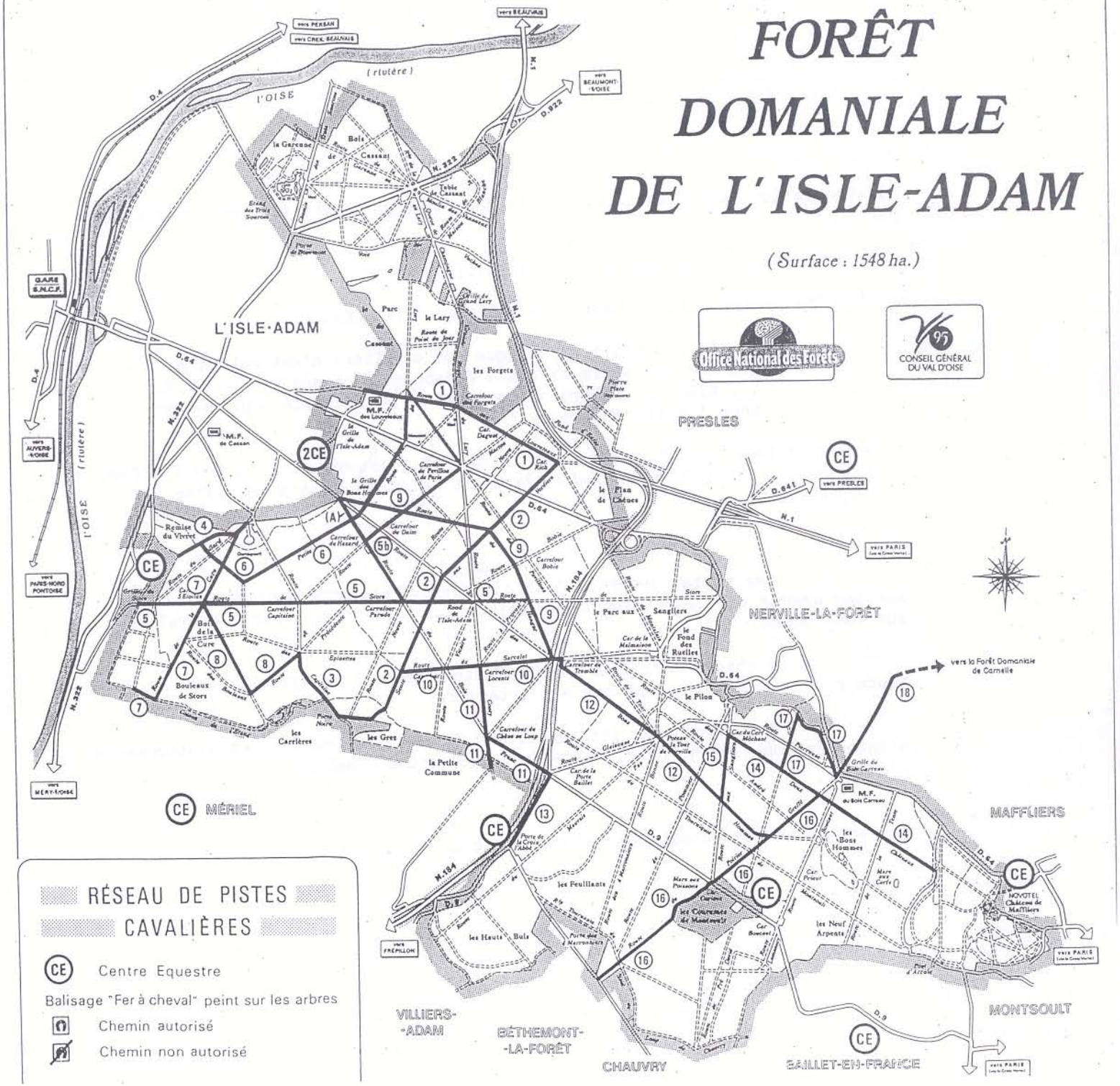
(Surface : 1548 ha.)